

# HALTE A LA CRIMINALISATION DES ELEVES

## SUITE AUX ATTENTATS DES 7 ET 9 JANVIER



Dès le 8 janvier, la ministre de l'Éducation nationale invite les enseignantEs à libérer la parole des élèves dans les classes<sup>1</sup> en « répondant favorablement aux besoins ou demandes d'expression qui pourraient avoir lieu dans les classes ». Mais très rapidement, les chefs d'établissements et directeurEs d'école reçoivent la consigne de signaler systématiquement tout débordement dans les propos des élèves qui nuirait à « l'unité nationale ». Dans les 3 jours qui ont suivi, Najat Valaut Belkacem annonce plus de 200 signalements allant du refus de faire la minute de silence jusqu'aux propos pro-djihadistes ou complotistes.

### Une prise en charge incohérente de la parole des élèves

Le traitement n'a pas été égalitaire dans les établissements scolaires. Certains chefs d'établissements ont rendu la minute de silence obligatoire, d'autres non, certains ont fait remonter des dizaine d'incidents, d'autres aucun ... Très vite on a senti dans les médias comme dans les salles des professeurEs un amalgame entre les terroristes et les propos tenus par certainEs élèves. C'est le fameux syllogisme de type absurde : *Les terroristes ne sont pas Charlie, or je ne suis pas Charlie donc je suis un terroriste*. Un dérapage qui a été jusqu'à la convocation d'un élève de 8 ans au commissariat de Nice.

### Un retour aux valeurs réactionnaires avec l'usage d'une rhétorique passéiste en lieu et place d'une remise en question politique

Suite aux attentats, on a fait peser sur l'École une partie des responsabilités ; celle-ci est alors devenue la caisse de résonance de ce défaut « d'intégration » qui fabriquerait des djihadistes.

C'est alors que la mise au pas républicaine s'est immiscée insidieusement dans les réponses apportées par l'institution. Les « 11 mesures pour une grande mobilisa-

tion de l'École pour les valeurs de la république » en sont l'exemple le plus récent. Ces mesures prônent avec insistance une défense des valeurs de la République. Elles réclament le renforcement de l'enseignement moral et civique, « le rétablissement de l'autorité du maître qui passe par la célébration des rites républicains et des symboles de la République (hymne national, drapeau, devise) », la mise en place de « commémorations patriotiques » : ces socialistes sont décidément surprenants...

La nécessaire réduction des inégalités et l'exigence de mixité sociale sont de fait mentionnées mais c'est presque exclusivement sur les partenaires territoriaux que le Ministère entend s'appuyer pour y parvenir. De moyens humains supplémentaires dans les classes, de réduction des effectifs, il n'en est encore une fois pas question.

Or, si l'École est responsable, c'est bien en reproduisant en son sein, faute de moyens, les inégalités sociales au lieu de les soustraire. Et ce n'est certainement pas un lever de drapeau au son de la Marseillaise qui va les résorber...

### Un tournant sécuritaire, une rupture du contrat pédagogique.

Loin de reconnaître les responsabilités politiques de ces rares cas de radicalisation, c'est un tournant sécuritaire que l'institution met en place. Dans la mesure 2 de Belkacem, on demande aux directeurEs d'école et aux chefs d'établissements de signaler systématiquement « tout comportement mettant en cause les valeurs de la République ». Les enseignantEs ont donc pour double mission de défendre les valeurs de la République en faisant remonter les cas de non conformité à ce dogme républicain afin qu'ils soient dûment sanctionnés et dans le même temps de développer l'enseignement du jugement, de l'argumentation et le débat dans les

classes tel que cela est préconisé dans la mesure 3. Cela confine à la schizophrénie. Comment peut-on inciter un élève à débattre et à s'exprimer lorsqu'il sait qu'il risque de se faire juger pour ses propos ? Le risque de la perte de confiance des élèves dans leurs enseignantEs est grand. C'est en fait une rupture du contrat pédagogique : un élève ne parle plus quand on juge ses propos au lieu de lui apprendre à penser, à s'exprimer et à développer son esprit critique. Au vu des événements, le paradoxe confine à l'absurde : on lève un crayon pour défendre la liberté d'expression mais il est interdit de tenir certains propos.

### Quelle École voulons-nous ?

L'École n'apprend plus à penser ( car pour penser il faut confronter les opinions) mais à obéir et cela s'applique aux enseignantEs puisque les futurs enseignantEs seront évalués sur leur capacité « à expliquer et à faire partager les valeurs de la République », comme si ce n'était pas déjà le cas. L'objectif est-il de transmettre les valeurs les plus progressistes de notre société ou bien de fabriquer des professeurEs formatés sans recul critique ? Dans la mesure 2 de la ministre, il est fait injonction au signalement systématique à la hiérarchie, l'enseignantE devient le transmetteurE de ce qui se passe dans sa classe, il s'agit en fait d'une perte de sa responsabilité, voire de sa liberté pédagogique. Les propositions faites par le ministère sont non seulement complètement déconnectées de la réalité et des enjeux posés par les événements mais semblent surtout poser les bases d'une École conservatrice.

### Quelle École voulons-nous : émancipatrice ou outil d'obéissance ?

1 : « Je vous invite à répondre favorablement aux besoins ou demandes d'expression qui pourraient avoir lieu dans les classes en vous laissant le soin, si vous le souhaitez, de vous appuyer sur l'ensemble des ressources pédagogiques que les services du ministère tiennent à votre disposition. » extrait du courriel adressé aux personnels de l'Éducation nationale le 8 janvier 2015

**L'année 2015 aura démarré de la pire façon qui soit. Pour les syndicalistes que nous sommes, épris de liberté, de démocratie, d'antiracisme et d'égalité rien ne saurait être aussi terrible que le sang répandu de journalistes, de salariéEs, de policierEs et de clientEs d'un supermarché casher.**

**Nous avons plusieurs craintes, celle d'un regain de haine, d'antisémitisme, d'islamophobie, et de racisme de tous bords. La crainte aussi d'une guerre contre le terrorisme qui se traduirait par une restriction de nos libertés à la manière du Patriot act aux États-Unis et d'une fuite en avant avec de nouvelles interventions militaires extérieures. Nous craignons aussi et surtout, qu'aucune leçon ne soit tirée par cellEux qui nous gouvernent en France et en Europe, que les mêmes politiques de mépris pour les classes populaires, d'inégalités sociales continuent, produisant misère, rancœur et exclusions.**

Info Sud éducation  
Académie d'Aix-Marseille  
29, Bd Longchamp  
13 001 Marseille

Bulletin trimestriel  
d'information du syndicat  
Sud éducation de l'académie  
d'Aix-Marseille

Directrice de publication  
Hélène Ohresser

Édité et imprimé par les  
soins du syndicat  
N° de CCPAP : 0517505678